



AMIS DU SOUVERAIN PRETRE

Février 2010

Jeudi 4, vendredi 5, samedi 6

Foyers Adorateurs / Chaîne des Alpes (38.73.74.05)
Correspondant local : Abbé Christophe Beaublat
22, chemin du Bachais 38240 MEYLAN



Les intentions du mois

> Pour les séminaristes de 1ère année qui ont reçu la soutane le 2 février (13 à Flavigny, tous français).

> Pour un prêtre dans une situation difficile.

> Pour la session de théologie (destinée aux prieurs du district de France), du 8 au 12 février, à Flavigny.

Spiritualité sacerdotale



Flavigny, 2 février 2010

Indulgence pour l'année sacerdotale

Selon un décret rendu public par la salle de presse du Saint-Siège l'indulgence plénière sera accordée aux prêtres et aux fidèles qui se distingueront dans des exercices précis de piété au cours de l'année sacerdotale. Le décret est signé par le cardinal James Francis Stafford et de Mgr Gianfranco Girotti, respectivement pénitencier majeur et régent de la Pénitencerie apostolique :

Sont enrichis du don des Indulgences sacrées divers exercices de piété entrepris au cours de l'Année sacerdotale décrétée en l'honneur de saint Jean-Marie Vianney.

Il est tout proche le jour où sera commémoré le 150e anniversaire du pieux départ vers le Ciel de saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars, qui a été ici-bas un merveilleux modèle de vrai Pasteur tout entier au service du troupeau du Christ.

Puisque son exemple est propre à stimuler les fidèles, et en premier lieu les prêtres, dans l'imitation de ses vertus, le Souverain Pontife Benoît XVI a décrété que serait célébrée à cette occasion, dans toute

l'Église, une Année sacerdotale (19 juin 2009 - 19 juin 2010), durant laquelle tous les prêtres pourront être toujours plus affermis dans leur fidélité au Christ, par la méditation fervente, les exercices spirituels et les autres moyens appropriés.

Ce temps sacré commencera en la Solennité du Sacré-Cœur de Jésus, choisie opportunément comme Journée de sanctification sacerdotale. Le Souverain Pontife en célébrera les Vêpres devant les reliques sacrées de saint Jean-Marie Vianney, apportées à Rome par l'Évêque de Belley-Ars. Le Très Saint Père lui-même conclura la célébration de cette Année sacerdotale, Place St Pierre, en présence de prêtres du monde entier qui renouvelleront leur fidélité au Christ et leur lien de fraternité.

Puissent donc les prêtres s'engager, par la prière et les bonnes œuvres, à obtenir du Christ Éternel et Souverain Prêtre, la grâce de resplendir de Foi, d'Espérance et de Charité, et des autres vertus ; puissent-ils montrer par leur façon de vivre, mais aussi par tout leur extérieur, qu'ils sont consacrés sans réserve au bien spirituel du peuple de Dieu, ce que l'Église a toujours eu singulièrement à cœur.

Par le présent Décret, publié conformément aux intentions du Souverain Pontife, le Pénitencier apostolique accorde volontiers, pendant l'Année sacerdotale, le

don des Indulgences sacrées qui sera d'un grand secours pour atteindre le but recherché, de la meilleure manière possible.

A - Aux prêtres vraiment repentis (de tout cœur), qui, un jour quelconque, récitent avec ferveur au moins les Laudes ou les Vêpres devant le Saint-Sacrement exposé à l'adoration publique ou dans le tabernacle et qui, à l'exemple de saint Jean-Marie Vianney, s'offrent d'un cœur prompt et généreux pour la célébration des sacrements, la Confession surtout, est accordée miséricordieusement dans le Seigneur l'Indulgence plénière, également applicable à leurs confrères défunts par mode de suffrage, si, selon la norme du droit, (en conformité avec les dispositions en vigueur), ils pratiquent la confession sacramentelle, célèbrent l'Eucharistie et prient aux intentions du Souverain Pontife.

De plus, une indulgence partielle est accordée aux prêtres, qui peuvent l'appliquer à leurs confrères défunts, chaque fois qu'ils récitent avec ferveur et selon les règles de l'Église des prières dûment approuvées en vue de mener une vie sainte et d'accomplir saintement les offices qui leur sont confiés.

B - A tous les fidèles vraiment repentis (de tout cœur) et qui, dans une église ou un oratoire assistent avec ferveur au divin Sacrifice de la Messe et offrent à Jésus-Christ Éternel et Souverain Prêtre des prières pour les prêtres de l'Église, ainsi que quelque bonne œuvre accomplie ce même jour, afin qu'il puisse les sanctifier et les former selon Son Cœur, est accordée l'Indulgence plénière, dès lors qu'ils auront expié leurs péchés par la confession sacramentelle et prié aux intentions du Souverain Pontife ; et ce, les jours d'ouverture et de clôture de cette année sacerdotale, le jour du 150e anniversaire de la mort de saint Jean-

rie Vianney, les premiers jeudis du mois ou de quelque autre jour établi par les Ordinaires des lieux pour l'utilité des fidèles.

Il convient singulièrement que, dans les églises cathédrales ou paroissiales, ce soient les prêtres, accomplissant ainsi leur charge pastorale, qui dirigent ces exercices de dévotion, célèbrent la Sainte Messe et reçoivent la confession des fidèles.

C - Aux personnes âgées, aux malades et à tous ceux qui, pour des motifs légitimes, ne peuvent sortir de chez eux, est également concédée l'indulgence plénière s'ils gardent leur âme éloignée de tout péché et de l'intention de le commettre et s'ils accomplissent les trois conditions nécessaires, dès que cela leur sera possible, et si, aux jours indiqués, chez eux (dans leur propre maison) ou en tout lieu où ils sont retenus, ils récitent des prières pour la sanctification des prêtres et offrent à Dieu avec confiance, par l'intercession de Marie, Reine des Apôtres, leurs maladies, leurs infirmités et les difficultés de la vie.

D - A tous les fidèles, enfin, est concédée l'Indulgence partielle chaque fois qu'ils récitent avec ferveur en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus cinq fois le Notre Père, le Je vous salue Marie et le Gloire au Père, ou une autre prière dûment approuvée, pour obtenir que les prêtres soient gardés dans une vie pure et sainte.

La validité de ce Décret couvre toute la durée de l'Année sacerdotale.

Nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie apostolique, le 25 avril, en la fête de saint Marc l'Évangéliste, en l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 2009.

Cardinal James Francis Stafford, Grand Pénitencier
Mgr Gianfranco Girotti, OFM Conv., Evêque titulaire de Meta, et Régent

Prière de Chartreux

Prière pour garder l'Espérance



Accordez-nous une espérance,
Humble, assurée et ardente,
Nous défiant humblement de nous-
Mêmes, mais espérant avec certitude
Dans votre Grâce,
Dans la toute-puissance de votre force
Et de votre miséricorde, réalisant
Avec application ce qui est en nous,
Nous espérons, nous désirerons
Ardemment, nous attendrons
Patiemment de recevoir, par votre grâce,
Le pardon de nos péchés,
Et d'être exaucés de nos insistantes
Demandes d'être sauvés
Et de recevoir la béatitude éternelle.

(Jean-Michel de Vesly, mort en 1600, *Psalterium decachordum*, Lyon, 1598, *Explication de la dizaine de chapelet contenant les vertus théologiques et cardinales*, p.200)

Prière Familiale

Pour notre prieuré

Merci Seigneur pour notre prieuré, où nous vivons ensemble pour Vous prier, Vous louer, Vous célébrer.
Il est la présence familière de l'Église de toujours au cœur de notre ville.

Que notre prieuré confié à Saint Pierre-Julien Eymard soit une vraie communauté autour de notre Prieur.

Rassemblez tous les cœurs autour du Christ présent dans le Saint-Sacrement, lui le vrai Pasteur

Que chacun apporte ses talents pour enrichir notre communauté.

Que nos différences soient des richesses et non des cloisons.

Faites que notre prieuré évangélise comme un devoir qui lui incombe sans se laisser intimider par l'esprit du monde, en faisant connaître et aimer les trésors de la Tradition.

Qu'il accorde au très saint Sacrifice de la Messe et à l'Adoration Eucharistique la priorité afin de se laisser transformer par l'Esprit Saint.

Que dans notre communauté personne ne soit laissé-pour-compte, ni les enfants, ni les adolescents, ni les familles, ni les personnes âgées, ni les pauvres, ni les malades.

Que notre prieuré porte des fruits de sainteté.

Offrez-lui toujours un prieur à sa tête, et une bonne équipe de collaborateurs.

Qu'il offre à son tour des prêtres des religieux et des religieuses, de nouvelles familles à Votre service.

Que chacun veuille à le rendre beau, en participant aux services communautaires sans murmures ni critiques.

Ainsi soit-il !

(Adaptation d'après le livre « 100 prières en famille », par Ludovic Lécuru)

Chers Amis,

Nous entrons bientôt « en Carême ». Tâchons d'être bien généreux et retenons le programme des « 3 P », facile à mémoriser par les petits et les grands : PRIERE, PENITENCE, PARTAGE.

Que notre foyer soit un « Béthanie » pour Notre-Seigneur, où il aime à se reposer bien volontiers. Passons du temps dans son intimité en le suivant pas à pas, au fil des pages de notre missel, en lisant chaque jour la messe propre que l'Église nous propose, et en parcourant le pèlerinage romain, de station en station. Je vous bénis.

Christophe Beaulieu